

**Soutien aux lanceurs d'alerte
Pour une législation exemplaire
de protection des lanceurs d'alerte.**

Le 29 janvier 2008 à 10h

*Au CEDIAS – Musée social
5, rue Las Cases
75007 Paris*

Le 31 janvier prochain à 13h30 aura lieu devant le TGI de Paris le procès de Pierre Méneton chercheur Inserm poursuivi pour complicité de diffamation par le Comité des Salines de France et la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est pour une phrase prononcée lors d'une interview. Ce procès montre l'urgence de doter la France d'une telle loi, tout comme les poursuites engagées par le maire de Vincennes contre Véronique Lapidès, présidente d'une association lanceur d'alerte sanitaire sur Vincennes (Collectif Vigilance Franklin) ou les mesures prises contre Christian Vélot, lanceur d'alerte sur les OGM. Parmi les conclusions du Grenelle de l'environnement sur la réforme du système d'expertise, la protection des lanceurs d'alerte est reprise en proposition-phare dans le rapport sur la gouvernance de la Mission Lepage. Il est important que cette proposition soit traduite de façon exemplaire dans le droit français en devenant rapidement une loi, attendue au 2^{ème} trimestre 2008.

En présence de :

Anne Bringault porte-parole de l'Alliance pour la Planète

André Cicoella Participant au Grenelle de l'Environnement au titre de l'Alliance pour la Planète dans le Groupe de Travail (GT3) ayant traité de l'alerte et de l'expertise.

Pierre Méneton

Chargé de recherche à l'INSERM au sein du département de Santé Publique et d'Informatique Médicale de la Faculté René Descartes à Paris, et poursuivi en diffamation par le Comité des Salines de France et la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est pour une phrase prononcée lors d'une interview pour le magazine TOC en mars 2006 : « *Le lobby des producteurs de sel et du secteur agroalimentaire industriel est très actif. Il désinforme les professionnels de la santé et les médias* ». Son procès aura lieu le jeudi 31 janvier prochain à 13h30 au TGI de Paris (17^e Chambre).

Véronique Lapidès, Collectif Vigilance Franklin (CVF)

C'est en 2001, face au recensement d'un quatrième cas de cancer d'enfant dans l'école maternelle implantée sur l'ex-usine de Kodak à Vincennes, que les habitants du quartier regroupés au sein du Collectif Vigilance Franklin se sont mobilisés. Ce mouvement citoyen d'alerte, soutenu scientifiquement par Henri Pezerat, est rendu public par les médias. Les études environnementales, menées par Kodak, ont montré une pollution importante de la nappe phréatique par des substances cancérigènes. Aujourd'hui, aucune mesure de dépollution du site n'a été entreprise et le CVF, cosignataire d'un tract en juin 2006 avec des représentants d'agents du Ministère des Finances (dont 600 devaient emménager sur ce site) est traîné en justice pour diffamation par le Maire de Vincennes.

Christian Vélot

Maître de Conférences en génétique moléculaire à l'Université Paris sud et responsable d'une équipe de recherche à l'Institut de Génétique et Microbiologie sur le Centre Scientifique d'Orsay, anime depuis 2002 sur son temps personnel de nombreuses conférences à destination du grand public sur le thème des OGM. Ses prises de position lui valent aujourd'hui de nombreuses pressions matérielles.